

GAM - NOTE D'INFORMATION
SUR LA REVUE D'EFFECTIF NATIONALE ET
LA REVUE D'EFFECTIF REGIONALE DES JEUNES 2019

1- ORGANISATION - REVUE D'EFFECTIF NATIONALE

Pour cette saison la revue nationale des effectifs relève un caractère particulier en raison des championnats du Monde qualificatifs pour les JO (Stuttgart octobre 2019).

Elle n'aura pas lieu pour la catégorie Sénior qui effectuera dans son parcours de sélection aux championnats du Monde un test réservé au mois d'août.

Celui-ci aura lieu le vendredi 23 août 2019 à Montceau-les-Mines et comprendra une liste DTN élargie (liste établie à l'issue des championnats de France Elite 2019).

Cette compétition sera effectuée sur le concours I code FIG Sénior pour l'ensemble des gymnastes engagés.

Pour les catégories U18 - U16 - Espoir - Avenir, la RNE aura lieu les :

1^{er}, 2 et 3 novembre 2019 à Montceau-les-Mines

Comme lors des revues précédentes la sélection pour le championnat de France Élite 2020 peut déjà être obtenue si les minima en compétition sont obtenus lors de cette revue (les minima seront réajustés à l'issue des championnats de France Elite 2019).

Sinon une qualification de rattrapage sera prévue courant avril 2020 (date à définir).

Programme :

- Pour les catégories Avenir (2008-2009) et Espoir (2007-2006), conformément au règlement technique 2019-2020, seront évalués sur les imposés niveaux 5 et 6 et les tests spécifiques niveau 1 ou niveau 2.
- Pour les Juniors U16 (2005-2004), conformément au règlement technique 2019-2020, seront évalués sur le code FIG Junior et les tests spécifiques niveau 2.
- Pour les Juniors U18 (2003-2002), conformément au règlement technique 2019-2020, ils seront évalués sur le code FIG Junior.

Nota : Les gymnastes de la catégorie U18 ayant participé au test sénior du 23 août sont également concernés par la RNE.

Cette revue nationale des effectifs doit nous permettre d'ajuster les collectifs France de la saison. Elle revêt donc un caractère important pour les différentes actions du secteur à venir.

2 - REVUE D'EFFECTIF RÉGIONALE DES JEUNES

Cette évaluation à l'échelon national est reconduite pour une 2^{ème} édition les :

2 et 3 novembre 2019 à Montceau-les-Mines

Le souhait est de maintenir une dynamique envers la détection et formation au travers des équipes ETR des régions avec l'enjeu de stimuler des changements dans la formation des gymnastes. Cela correspond à mettre en avant les potentiels avec des apports qui ne sont pas uniquement basés sur des critères compétitifs.

Le programme d'évaluation reste à l'identique de la 1^{ère} édition.

Il est primordial que chaque gymnaste connaisse les exercices physiques et techniques à présenter. Les exercices techniques que le gymnaste présentera doivent être totalement acquis. Il doit s'agir des routines quotidiennes et ne nécessiter aucun travail supplémentaire. Le gymnaste devra donc être en mesure d'annoncer la série technique lorsqu'il se présentera à l'agrès.

Une mise à jour des tests spécifiques a été régulièrement effectuée.

La dernière version sera téléchargeable sur le site FFGym à partir de fin juin : [Lien calendrier FFGym](#).

Modalités d'évaluation :

Âge	Format équipe	Programme	Date	Lieu
Gymnastes nés en 2009 et 2010	5/5/3	Tests spécifiques physiques et techniques	2 et 3 novembre	Montceau les Mines

Chaque région dispose d'un quota de 5 gymnastes (2009-2010) sans compter ceux qui peuvent être identifiés sur la revue nationale (liste DTN des gymnastes nés en 2009).

Format équipe : 5 gymnastes sont choisis pour représenter la région, pouvant comprendre ceux répertoriés dans la revue nationale (liste DTN).

Le classement de l'équipe s'effectue sur les totaux généraux des 3 meilleurs gymnastes (addition des tests physiques et techniques).

Jury : chaque comité régional participant à la revue d'effectif régionale des jeunes doit fournir deux évaluateurs GAM. Ce sont prioritairement des techniciens impliqués dans les dispositifs régionaux d'accession. Leur statut doit être validé par le responsable PAS régional.

Pas d'obligation de tenue régionale, tenue compétitive individuelle ou club pour les gymnastes, tenue libre pour les entraîneurs (survêtement ou pantalon de survêtement et t-shirt ou Polo).

3 – DEROULEMENT

L'organigramme prévisionnel intègre l'ensemble des gymnastes (revue régionale et nationale).

Vendredi 1^{er} novembre : Liste DTN pour les catégories Avenir - Espoir - Junior U16 et U18 sur leurs programmes respectifs.

Samedi 2 novembre :

- Passage des tests techniques et Physiques niveau 2 (2004 à 2007) Espoir - Junior U16
- Passage des tests techniques niveau 1 (2008 à 2010) Avenir et RERJ

Dimanche 3 novembre : Passage des tests physiques niveau 1 (2008 à 2010) Avenir et RERJ

4 - PALMARES

- Vendredi 1^{er} novembre pour les catégories Avenir - Espoir – Junior U16 et U18
- Dimanche 3 novembre pour le classement des régions (palmarès équipe uniquement)

Les résultats des tests spécifiques pour les gymnastes non concernés par la revue d'effectif régionale des jeunes seront justes affichés. Ils sont un critère complémentaire pour permettre l'identification des collectifs nationaux.

4 – INFORMATIONS IMPORTANTES

- La liste DTN pour participer à la revue d'effectif nationale sera établie à l'issue des championnats de France Elite. Une liste complémentaire prend également en référence le championnat de France individuel 2019.
- Le certificat médical élite est obligatoire pour les catégories Espoir-Junior-Senior. Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour les autres catégories. Se référer au règlement technique GAM-GAF 2019-2020 (document mis en ligne fin juin).
- Pour les gymnastes nés en 2009 sur liste DTN et les 2008 venants du championnat de France individuel, il sera accepté de présenter uniquement les tests spécifiques (physiques et techniques). Pas d'obligation de présenter les imposés s'ils ne sont pas en capacité de réaliser les niveaux 5 et 6.
- Engagements :

Gestion FFGym via formulaire pour les deux revues. Les liens sont accessibles ci-dessous.

Revue d'effectif régionale des jeunes :

- [Engagement de l'équipe](#) : date limite **lundi 30 septembre**
- [Fiche nominative de l'équipe](#) : date limite **mardi 15 octobre**

[Revue d'effectif nationale](#) : date limite **mardi 15 octobre**